

## ARRETE n° 16-215

Portant délégation de signature du Directeur  
de l'Université de Technologie de Troyes

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L 715-3, L712-2, R 719-51 à R719-112  
Vu le décret n° 94-800 du 14 septembre 1994 portant création de l'UTT,  
Vu les statuts de l'établissement,  
Vu l'arrêté du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche du  
12 mai 2014 portant nomination de Pierre KOCH en qualité de directeur de l'UTT à compter du 1<sup>er</sup>  
septembre 2014.

### ARRETE

**Article 1er :** Délégation est donnée à Monsieur Pierre BEAUSEROY, directeur du département  
ROSAS, à l'effet de signer, au nom du directeur de l'UTT, Pierre KOCH, les documents suivants :

- les ordres de missions et états de frais des enseignants-chercheurs du département  
ROSAS pour les déplacements de moins de 5 (cinq) jours en France métropolitaine.
- les bons de commande relevant du sous-CR 4510 «département ROSAS» dont le  
montant est inférieur ou égal à 1000 (mille) euros HT, et à condition que ces bons de  
commande ne fassent pas l'objet d'une demande préalable de dépassement de seuil.

**Article 2 :** Le présent arrêté entrera en vigueur dès sa transmission au Recteur, Chancelier des  
universités et son affichage dans les locaux de l'université.

**Article 3 :** La présente délégation n'a ni pour objet ni pour effet de remettre en cause les  
délégations accordées à ce jour par le directeur de l'université de technologie de Troyes.

**Article 4 :** Toute subdélégation de signature est prohibée.

**Article 5 :** La présente délégation prend fin, au plus tard, à la fin du mandat du délégant et  
automatiquement en cas de cessation d'activité du délégataire.

**Article 6 :** Le directeur général des services et l'agent comptable de l'université de technologie de  
Troyes sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Troyes, le 29 août 2016

Le délégant,



Le Directeur de l'UTT,  
Pierre KOCH

